



Les Avanchers Valmorel

Madame Hélène BOURCET
Commissaire-enquêteur
helene@bourcet.com

COMMUNE DE LES AVANCHERS-VALMOREL
DOMAINE SKIABLE DE VALMOREL

ENQUETE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE PORTANT
SUR LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE LA TELECABINE
« PLANCHAMP » COMPRENANT DEFRICHEMENT

Certificat d'affichage

Monsieur Le Maire de la Commune de Les Avanchers-Valmorel, certifie que conformément à l'arrêté en date du 28 septembre 2022, l'avis d'enquête publique en objet a été affiché, sur les lieux habituels d'affichage public du territoire de Les Avanchers-Valmorel, au moins quinze jours avant le début de l'enquête et durant toute la durée de celle-ci.

Cet avis d'enquête a été affiché, sur les lieux du projet visible depuis les espaces ouverts au public, au moins quinze jours avant le début de l'enquête et durant toute la durée de celle-ci.

Cet avis a figuré sur les sites <https://www.registre-dematerialise.fr/4250> et www.lesavanchers.fr rubrique « enquêtes publiques » au moins quinze jours avant le début de l'enquête et durant toute la durée de celle-ci.

En pièce jointe ; Chaque affichage en planche photographique d'ensemble au 20 octobre 2022

Le Fey-dessus, Le Fey-dessous, La Grange, Cornet, La Croix de fer, Le Clos Adèle, Salle des fêtes, MAIRIE affichage public, Mairie accueil, Le Meiller, Quarante Planes, Lancheverne, La Vernaz, Le Pré, Le Crey, Charmette Village, Charmette Lumi, Crève-Cœur, Office du Tourisme, Gare de départ, Gare d'arrivée.

Fait à : Les Avanchers-Valmorel
Le 20 décembre 2022

Le Maire, Jean-Michel VORGER